

l'honorable député de l'île du Prince-Edouard (M. Davies).

L'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton) qui vient de parler, s'est servi des plus forts arguments pour prouver que le fer peut être fabriqué avec succès dans le pays, tandis que l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) a argumenté dans le sens contraire. Je laisse ces deux messieurs régler entre eux leurs différends. En suivant fidèlement l'argumentation de l'honorable député de Norfolk-nord, nous voyons qu'elle prouve que nul pays au monde n'offre de plus grands avantages que le Canada pour la production du fer.

Une VOIX : Pourquoi ne le fabriquez-vous pas ?

M. McDUGALD (Pictou) : Puisqu'il en est ainsi, la protection projetée ne saurait avoir de mauvais résultats, vu que la concurrence de la part des personnes engagées dans cette industrie règlera, avec le temps la question des bas prix, comme cela est arrivé dans les autres pays, où l'on a suivi le même système.

La résolution actuellement devant la chambre ne comporte aucun principe nouveau. Le principe d'accorder des primes pour la fabrication du fer, en Canada, a été d'abord introduit en 1883 et renouvelé ensuite en 1886. Et la protection que l'on veut accorder aujourd'hui à cette industrie dépasse peu l'étendue de la protection accordée en 1887, après l'imposition, par le gouvernement, des droits actuellement en vigueur. Le but de cette protection est d'encourager la production, avec le minerai canadien, du fer brut et du fer poli, pour l'approvisionnement du marché national. On peut arriver à ce but de deux manières : soit au moyen de droits protecteurs sur les importations, ou en accordant des primes à la production nationale. La prime est une espèce de protection et elle équivaut, dans ses résultats, aux droits douaniers du même chiffre sur les articles fabriqués, mais elle est destinée à encourager l'industrie, sans augmenter le prix des produits pour le consommateur, du moins durant la première période du développement.

Il est inutile de discuter maintenant la question abstraite de la protection ; c'est la politique adoptée par le gouvernement et ratifiée par le peuple, et elle doit être appliquée à l'industrie du fer comme aux autres industries, car la fabrication du fer doit être une de nos grandes industries, vu que nous possédons à ce sujet, dans toutes les diverses parties du Canada, les éléments naturels nécessaires, pour en faire une industrie lucrative. Et en face de cette vérité indiscutable, nous importons chaque année le fer, l'acier et leurs produits, pour une valeur de \$12,000,000, ce qui était, l'année dernière, 11 pour cent de nos importations en général. Et cela, tandis que nous foulons à nos pieds tous les matériaux nécessaires pour produire ces articles.

De toutes nos industries aucune n'offre de plus grandes sources de richesse que l'industrie du fer, dans toutes ses branches. Le travail est la première source de la richesse nationale, et ce doit être notre politique, comme peuple, politique nécessaire à notre indépendance industrielle, d'encourager la main-d'œuvre canadienne, dans diverses industries, sur notre sol, en dedans de nos frontières. L'industrie nationale du fer n'est pas possible sans la production par le minerai. Les fondations doivent

être jetées sur cette base, si l'on veut que l'édifice soit solide.

L'industrie du fer n'est pas développée pour plusieurs raisons. C'est parce qu'on ne lui a pas accordé le degré de protection que l'on juge nécessaire dans les autres pays. Les Etats-Unis, nos puissants voisins, encouragent cette industrie depuis une génération, et aujourd'hui, sa production de fer dépasse, sous plusieurs rapports, celle de la Grande-Bretagne. A un certain temps le droit qu'il imposait était de \$9 par tonne, et la statistique de 1887, préparée par "American Iron and Steel Association" donnera une idée du développement subi par cette industrie :—

Pendant plusieurs années, ce pays est venu en second lieu après la Grande-Bretagne dans la production du fer en gueuse. En 1886, nous avons surpassé ce pays, pour la première fois, dans la production de l'acier de toutes sortes, produisant 197,832 tonnes nettes de plus que notre puissante rivale. En 1887, nous avons maintenu cette position.

La production de l'acier, d'après les procédés de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, était la suivante, par tonne :

Lingots.	Grande-Bretagne.	Etats-Unis.
Acier Bessemer (Clapp-Griff-fils compris).....	Grosses Tons. 2,089,403	Grosses Tons. 2,936,033
Acier de creuset.....	981,104	322,069
Acier en saumons—environ.....	Envir. 100,000	75,376
Autre acier.....	Nom'l, s'il y en a	5,593
Total.....	3,170,507	3,339,071
Fer en gueuse.....	7,441,927	6,417,148

Comment se fait-il que cette industrie qui s'est développée si rapidement aux Etats-Unis ait eu besoin de cette protection continue ? Le comité des votes et moyens du Congrès, fait, cette année, la déclaration suivante :—

Nous croyons que ces droits ne pourraient être abolis sans nuire aux industries existantes. On ne saurait dire du fer en gueuse qu'il est une matière première ; c'est un produit du plus haut mérite dont la production exige un matériel considérable et coûteux, et un capital qui excède le capital versé dans toute autre branche de l'industrie du fer, aux Etats-Unis.

Une réduction sensible du droit sur le fer en gueuse, le fer de rebut et l'acier en morceaux qui sont substitués au fer en gueuse, déterminerait une importation considérable de ces produits destinés à remplacer le fer en gueuse que nous produisons, et cela diminuerait en conséquence la demande du minerai de charbon et de fer. C'est là un résultat nullement désirable.

La fabrication du fer en gueuse est aujourd'hui la plus grande industrie qui existe au sud des rivières Potomac et Ohio. Cette industrie a été la plus grande de toutes les influences dans la réhabilitation industrielle du sud.

Voilà la déclaration officielle de la situation actuelle, et, si l'on constate que le droit de \$6 par tonne, aux Etats-Unis, ne peut être diminué ou aboli sans danger, comment les honorables députés de la gauche espèrent-ils pouvoir établir dans le pays une grande industrie du fer, sans une protection semblable, surtout durant la première période. Bien que nous soyons en état d'obtenir la matière première facilement, dans certains endroits, nous avons à payer les mêmes gages et nous ne pouvons trouver aussi facilement qu'aux Etats-Unis, le capital nécessaire.

En 1887, la production des rails d'acier Bessemer, aux Etats-Unis, a doublé la production de la Grande-Bretagne ; cette production, dans le premier pays,